

UDDEN 13 une association d'intérêt général, complémentaire de l'enseignement public au service de tous les DDEN des Bouches-du-Rhône.

**Ecole
Publique**

Laïque

1er décembre
2025



L'édito du président Charly PIRANI

Depuis la rentrée de septembre, les collègues DDEN dont le mandat avait été prolongé par le DASEN en attendant que le CDEN puisse se réunir, n'ont pas démerité. Ils ont accompagné cette rentrée et ont pu participer aux Conseils d'écoles du 1^{er} trimestre. Ils viennent d'être tous validés et ils sont rejoints à compter du 27 novembre par les nouveaux collègues qui viennent renforcer un certain nombre de délégations tant à Marseille que sur le département. **Notre Présidente Départementale, Anne-Marie Vinaixa, a accompagné l'Inspection Académique dans ce renouvellement. Elle était présente au CDEN du 27 novembre et vous en dira quelques mots en page 3.**

Les réunions décentralisées organisées fin septembre à St Martin de Crau, Vitrolles, La Ciotat et Marseille, nous avaient permis de nous retrouver et de nous remobiliser en ce début de mandature. J'ai l'honneur de vous informer que les nouveaux collègues qui nous rejoignent ont participé à une réunion de formation début novembre au siège de notre association. **Ils sont impatients de vous retrouver et nous les avons assurés qu'ils pourront compter sur vous.**

Les réunions de bilan qui suivent les conseils d'école du 1^{er} trimestre devront se tenir avant le 20 décembre, début officiel des vacances de fin d'année. Le calendrier fait que les réunions d'installation des DDEN et de nomination des responsables des délégations doivent également se tenir en cette période. **Il sera opportun, à cette occasion, d'avoir un premier échange en présence de l'IEN, des problèmes concernant les écoles de votre circonscription.**

Depuis septembre, nous n'avons pas manqué de vous faire partager, par nos articles diffusés sur notre site Internet, nos inquiétudes liées à la situation politique, sociale et budgétaire de notre pays. **Des baisses de moyens sont annoncées qui nous font craindre des suppressions de postes, notamment d'enseignants alors que le recul démographique serait l'occasion de baisser enfin le nombre d'élèves dans les classes.** Ces baisses de subventions affectent déjà gravement les associations, et celles qui sont partenaires de l'enseignement public ne sont pas épargnées. Nous n'avons pas hésité à nous mobiliser à plusieurs reprises pour le dénoncer mais aussi manifester avec les parents, les enseignants et les associations amies. Nous étions présents le 11 septembre sur le Vieux Port pour dénoncer les coupes sévères dans les budgets des associations. Membre de l'Observatoire sur le financement des établissements scolaires privés, UDDEN13 était aussi présente le jeudi 13 novembre devant le collège privé Ignace de Loyola (Marseille 15^{ème}) pour dénoncer l'attribution de subventions publiques octroyées au-delà des minima légaux, alors que les collèges du secteur manquent cruellement de moyens.

UDDEN13 a insisté sur le fait que, cet établissement n'étant pas soumis à la carte scolaire, va, en choisissant ses élèves, accentuer les difficultés des collèges publics des quartiers environnants.

Vous êtes nombreux à nous faire part depuis le début du mois de novembre des initiatives des enseignants en ce qui concerne **les 120 ans de la loi de séparation des églises et de l'état**. Le « jeu de loi 1905 », créé à cette occasion par notre association a déjà été téléchargé 218 fois depuis le début du mois de novembre à partir de notre site Internet qui met à leur disposition des idées d'animations et des jeux adaptés à l'âge des enfants.

[Suivre le lien](#)



A VOS AGENDAS !

RETROUVONS-NOUS À L'OCCASION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
DE NOTRE ASSOCIATION !

LE SAMEDI 31 JANVIER 2026

Cette année, nous serons accueillis par nos collègues DDEN de Marseille. Nous ferons à cette occasion le bilan d'une année riche en projets et en actions au service de l'École de la République.



A bientôt.

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

*Nicole Barberis, Jean-Luc
Clément, Michèle Nicolai,
Charly Pirani, Michèle Solère, Anne-Marie Vinaixa.*

Lettre n° 29



La Trousse à projets

Les Conseils d'école du premier trimestre viennent de se tenir et certains DDEN ont découvert à cette occasion que des projets qui leur ont été présentés seraient en partie financés par le dispositif « LA TROUSSE A PROJETS ».

Mais qu'en est – il de ce dispositif ?

La Trousse à projets est la plateforme de financement participatif dédiée aux projets éducatifs pour les élèves de la maternelle au lycée. Fondée sur une charte respectant les valeurs de l'École, elle est gérée par un Groupement d'Intérêt Public administré par le ministère de l'Éducation nationale, l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), le Réseau Canopé et le Fonds pour une École Solidaire et Innovante (FESI). La Trousse à projets est donc un moyen de **cofinancer un projet tout en respectant les règles propres à l'École**, notamment en termes de comptabilité publique et de neutralité commerciale.

Ainsi avec la Trousse à projets, les enseignants peuvent être aidés dans la réalisation de leurs projets éducatifs et pédagogiques grâce au financement participatif.

Pensée comme un outil solidaire au service de l'égalité, La Trousse à projets permet d'apporter un coup de pouce financier aux collectes qui en ont besoin. Il s'agit en priorité des projets issus d'écoles et de collèges situés en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP +), de lycées professionnels, d'établissements isolés géographiquement, et/ou qui visent à l'inclusion scolaire.

Ce soutien est rendu possible grâce aux dons solidaires des particuliers, des entreprises et des partenaires mécènes. comme AG2R La Mondiale, Fondation du Groupe Aéroports de Paris (ADP), GMF Assurances, Fonds Enfance et Montagne, La Poste, La SACEM ...

Le déroulé d'une collecte : [télécharger le guide](#)

Les frais de fonctionnement : La Trousse à projets est une structure à but non lucratif qui exerce une activité d'intérêt général. À ce titre, elle n'a pas le droit de percevoir des bénéfices. Des frais de fonctionnement sont prélevés sur les collectes réussies (6,5 % du montant collecté), afin de financer : • Le service de paiement en ligne (25 %) ; • L'hébergement et la maintenance de la plateforme (32 %) • L'équipe d'accompagnement (43 %).

Les DDEN auront à cœur d'informer les enseignants de ces possibilités qui permettent de faire subventionner leurs projets mais qui offrent en plus d'organiser les différentes ventes (objets, gâteaux) destinées à réunir des fonds pour faire baisser le coût du séjour.... dans un cadre légal. Ce dispositif vient en plus de la demande de bourse qui peut se faire à la JPA. Plus d'Info, se connecter sur la plateforme ; <https://trousseprojets.fr/>

BO Education nationale : <https://www.education.gouv.fr/la-trousse-projets-qu'est-ce-que-c-est-5387>

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1291/financez-vos-projets-avec-la-trousse-projets>

JPA: <https://jpa.asso.fr/classe-de-decouverte-ma-classe-en-voyage/>

PROJET NEFLE, Notre École Faisons La Ensemble : LA CLASSE FLEXIBLE A SAINT MARTIN DE CRAU

Madame Baron, enseignante en CE2 à Saint Martin de Crau, avait le souhait depuis quelques années de ne plus travailler en « frontal » avec ses élèves mais en classe « flexible ».

A l'occasion du changement de mobilier par la municipalité, Madame Baron avait présenté son projet de classe flexible mais avait obtenu un budget insuffisant pour tout organiser comme elle le souhaitait. Elle s'est tournée vers le dispositif NEFLE qui a pour objectif de faire émerger au niveau local des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités. Forte de son expérience notamment avec les « Elèves à Besoins Éducatifs Particuliers » (EBEP), elle a écrit une superbe description de ce qu'elle envisage de faire avec ses élèves.

Le budget a été accordé pour travailler autrement. Plusieurs classes de l'école en ont bénéficié. Avec l'aide des collègues et d'une conseillère pédagogique séduite par le projet, le mobilier est commandé et quelques mois plus tard, les classes sont transformées pour travailler différemment.

Le nouveau mobilier permet la fluidité des déplacements, la libération du mouvement, l'autonomie, la coopération, la responsabilisation des élèves, et la posture enseignante plus en retrait.

En savoir + sur les classes flexibles : [télécharger le livret](#)

Le site Internet EDUSCOL se propose d'aider les enseignants en mettant à leur disposition un certain nombre d'outils et d'exemples pour les accompagner.[Télécharger le guide](#)

Après avoir été reporté une nouvelle fois, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) s'est réuni le jeudi 27 novembre. A l'ordre du jour, au titre des compétences de l'État : le renouvellement quadriennal des DDEN et l'examen des nouvelles candidatures.

Les membres du CDEN ont validé le renouvellement des 125 DDEN présentés et s'est prononcé favorablement sur 12 nouvelles candidatures de DDEN. L'engagement des DDEN dans les écoles du premier degré a été salué par l'Administration. Vous recevrez prochainement votre arrêté de nomination.

La mandature 2025/2029 démarre avec 137 DDEN dont 92 interviendront sur les différentes communes du département et 45 visiteront les écoles Marseillaises. Les DDEN se répartissent sur les 34 circonscriptions d'Inspections du département. En comparaison au mandat qui s'est terminé au 31 août 2025 avec 179 DDEN, nous enregistrons le départ de 54 DDEN pour des raisons très différentes (santé, DC, raisons familiales, changement de département notamment). Ces quelques éléments confortent le constat qu'il est nécessaire de recruter régulièrement des DDEN.

La prochaine étape : l'installation officielle des DDEN

Les IEN vont recevoir les listes de DDEN par circonscription. Vous serez convoqué(e)s pour la réunion d'installation des DDEN et l'élection du Président(e) et Vice-Président(e) de la délégation.

La convention citoyenne dévoile ses recommandations pour les « temps de l'enfant »

Le rapport final de la Convention citoyenne sur « Les temps de l'enfant » remis au Gouvernement et au Parlement vise à mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé.

Les citoyennes et les citoyens ont proposé 20 mesures qui se fondent sur plusieurs principes qu'ils estiment prioritaires :

- Protéger les enfants de toute forme de violence et prendre en charge les enfants auteurs de violence et de harcèlement,
- Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants et renforcer partout l'inclusion,
- Faire de la santé physique et mentale une priorité,
- Réduire les inégalités sociales et territoriales,
- Investir dans l'enfance et penser sur le long terme les politiques publiques éducatives,
- Revaloriser tous les métiers de l'éducation,
- Réduire les effectifs des classes.

Parmi les propositions UDDEN 13 en a relevé quelques-unes qui reflètent une volonté de réformer en profondeur le système éducatif français pour le rendre plus adapté aux besoin des enfants.



1. Semaine de 5 jours, la convention recommande de revenir à une semaine de 5 jours, y compris pour l'école élémentaire, afin de mieux respecter les rythmes biologiques des enfants.

2. Horaires des cours, les cours devraient commencer à 9h pour les collégiens, les lycéens, permettant ainsi un meilleur ajustement de l'enseignement aux besoins physiologiques des enfants.

3. réorganisation des vacances, les citoyens ont proposé de regrouper les vacances scolaires en deux zones au lieu de trois, afin de favoriser un équilibre entre les semaines de cours et les semaines de repos.

4. Réduction des effectifs, une des recommandations inclut la réduction des effectifs dans les classes pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'attention portée à chaque élève.

5. Interdiction des réseaux sociaux, la convention a également proposé d'interdire l'accès aux réseaux sociaux avant l'âge de 15 ans, soulignant l'importance de protéger les enfants dans un environnement numérique.

[Lire le rapport de la Convention citoyenne](#)

[Lire la synthèse du rapport](#)

A l'approche des élections municipales et communautaires de mars 2026, les constats et propositions de cette convention dont certaines relèvent du niveau de compétences du bloc communal peuvent être le point de départ pour un dialogue avec les citoyens et les candidats.

Pour UDDEN13, la complémentarité éducative reste une priorité pour organiser harmonieusement les temps de l'enfant entre sa famille, l'école et la vie sociale. Cependant, dans le cadre de ses missions UDDEN13 mesure les difficultés auxquelles se heurte l'école et il paraît difficile de se projeter dans la mise en œuvre de telles propositions sans en mesurer les répercussions sur les différents acteurs éducatifs.

Inauguration du groupe scolaire Bouge

Le samedi 18 octobre 2025 a été célébrée l'inauguration officielle des écoles Bouge dans le 13e arrondissement de Marseille. UDDEN13 était présente à cet événement organisé en présence des représentants de la Ville, du Département et de la Préfecture. Toutes les Marseillaises et tous les Marseillais, enfants, parents d'élèves ou tout simplement habitants du quartier étaient invités à découvrir ce nouvel équipement présenté comme « durable et adapté », au service des élèves et des enseignants. Ce nouvel ensemble éducatif comprend 28 classes, dont neuf pour l'école maternelle, 18 pour l'école élémentaire et une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS). Il abrite deux restaurants scolaires, une bibliothèque, un gymnase, une salle polyvalente, un logement de fonction et une conciergerie. De plus, l'établissement bénéficie d'une conception respectueuse de l'environnement grâce à des matériaux biosourcés et des panneaux photovoltaïques, permettant de réduire son empreinte énergétique.



Notre délégation a pu s'entretenir avec les élus présents et a bénéficié d'une visite commentée qui nous a permis de nous faire une idée de l'utilisation des différents espaces. Des salles de classes vastes, insonorisées, disposant d'un mobilier fonctionnel avec un point d'eau intégré à un plan de travail. Un gymnase ouvert aux habitants du quartier et une BCD médiathèque qui le sera prochainement. Une interrogation cependant, elle concerne les ventilateurs de plafond jugés un peu bruyants et qui auraient tendance à faire virevolter les feuilles de papier nous a-t-on confié. Nous jugerons lors des grandes chaleurs de l'été prochain de l'efficacité de ce dispositif qui permet un rafraîchissement en agissant non pas sur la température du thermomètre, mais sur la température effectivement ressentie par l'individu.

Notre coup de cœur est allé vers le toboggan géant qui permet aux élèves arrivant à l'école d'accéder aux cours de récréation en empruntant un toboggan géant plutôt que de descendre les marches du grand escalier.

Le Maire de Marseille a fait constater lors de sa prise de parole devant les personnalités que depuis la rentrée 2024, les cérémonies d'inauguration s'enchaînent : 19 au compteur avant le dévoilement de la plaque de l'école Jolie-Manon, en novembre, dans le quartier de la Belle-de-Mai. Il a ajouté : "Nous serons à 25 d'ici la fin du mandat. La 1ère vague est terminée, la 2e et la 3e sont en cours et nous lançons la 4e vague cet automne. Elle concernera 40 écoles, soit 20 groupes scolaires. La Société publique des écoles marseillaise (Spem, détenue à 50% par la Ville et à 50% par l'État, NDLR) en a déjà ciblé 14, soit 7 groupes scolaires : Chutes-Lavie HLM Méditerranée (4e), Coin Joli (9e), Saint-Tronc Castel Roc (10e), Saint-Just Corot (13e), Vayssième 2 (14e), Castellas Les Lions (15e), Maurelette (15e). Il s'agira de rénovations d'ampleur, du type de celle réalisée à l'école des Abeilles (1er). Les procédures seront lancées à l'automne en vue d'un démarrage des travaux au printemps 2027, pour une livraison courant 2029. Pour Benoît Payan, l'objectif final reste le même : 188 écoles rénovées ou reconstruites d'ici 2032.

Présents dans les Conseils d'Ecole, les DDEN marseillais font le constat récurrent du manque d'information des directrices et directeurs sur les prévisions de travaux concernant la rénovation et la maintenance des bâtiments dont ils assurent le fonctionnement. Jamais un tel effort n'a été fait et pourtant l'impatience et la désillusion sont au rendez-vous. Il faut mieux communiquer.

UDDEN13 a demandé à ce que les Directrices et les Directeurs de la 4ème vague qui n'ont pas encore été ciblés reçoivent des informations claires sur le projet les concernant et pour tous les autres la communication du plan annuel des travaux qui sont engagés dans les écoles dont ils ont la charge.